



Commission scolaire  
**DES PHARES**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Pour diffusion immédiate**

#### ***Une délégation belge rend visite à la Commission scolaire des Phares***

**Rimouski, le 2 avril 2014** – La Commission scolaire des Phares est heureuse d'annoncer la visite d'une délégation belge du monde de l'enseignement. M. Vincent Vancoppenolle, M. Paul-Benoît de Monge de Franeau, M<sup>me</sup> Arlette Dister-Jacquemotte, M. Philippe Fabry, tous quatre directeurs d'établissements d'enseignement, ainsi que M. Marc Bourdoux et M. Benoît De Clerck, aides à la coordination, de même que M<sup>me</sup> De Clerck, enseignante, prendront part à des activités dans des écoles de la région de Rimouski et de Mont-Joli du 3 au 11 avril.

Au cours de son séjour en région, le groupe aura l'occasion d'entrer en contact avec la vie scolaire à la Commission scolaire des Phares en passant quatre journées dans certaines écoles. Ils visiteront les écoles du Grand-Pavois, de la Rose-de-Vents, Élisabeth-Turgeon, Saint-Jean, Langevin, Paul-Hubert et du Mistral, de même que le Centre de formation de Rimouski-Neigette, le Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis et le Centre de formation professionnel de Mont-Joli-Mitis (atelier de mécanique agricole et ferme-école). Ils rencontreront aussi des professionnels des Services éducatifs de la Commission scolaire pour découvrir des projets novateurs en matière d'apprentissage de la lecture, d'approche orientante et de didactique du français.

Les membres de cette délégation participeront à une réception civique à la Ville de Rimouski, en présence du maire suppléant, M. Donald Bélanger. Ils seront également reçus à la Ville de Mont-Joli par M<sup>me</sup> Danielle Doyer, mairesse. Ils assisteront, au Conservatoire de musique de Rimouski, à une répétition de l'Ensemble Antoine-Perreault, sous la direction musicale de M. Renaud Bouillon, directeur de l'école du Mistral et du Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis. Ils rencontreront les membres du conseil des commissaires, ainsi que le directeur général de la Commission scolaire, M. Jean-François Parent.

« Notre commission scolaire travaille depuis plusieurs années à favoriser l'internationalisation de l'éducation, notamment au plan de la formation professionnelle, avec la collaboration de la coopérative Éducation internationale. Nous croyons que nous pouvons apporter notre expertise aux institutions d'enseignement

belges représentées par nos visiteurs, comme nous avons aussi à apprendre de leurs pratiques », a fait savoir M. Parent.

M<sup>me</sup> Édith De Champlain, directrice des écoles Langevin et Saint-Jean, est l'instigatrice de ce projet. « J'ai vécu une expérience semblable en 2004 et les retombées positives sont nombreuses, de part et d'autre. La visite de la délégation belge est une occasion à saisir pour renouveler notre vision de notre système d'éducation public. Cette activité n'aurait pu être organisée sans la précieuse collaboration de plusieurs de mes collègues; je tiens à les en remercier », a souligné M<sup>me</sup> De Champlain.

-30-

Source : Jean-François Parent, directeur général  
Commission scolaire des Phares  
418 723-5927

### **À propos de la Commission scolaire des Phares**

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.